Nanterre, le 9 novembre 2026

A l'attention de Monsieur Alexandre Brugère
Préfet des Hauts-de Seine

Objet : Préavis de grève pour les journées des 17 novembre 2026 dès 0h, 18 novembre 2026, 19 novembre 2026, 20 novembre 2026, 21 novembre 2026, 22 novembre 2026, 23 novembre 2026, 24 novembre 2026, 25 novembre 2026, 26 novembre 2026, 27 novembre 2026, 28 novembre 2026, 29 novembre 2026 et 30 novembre 2026 à 23h59 couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social).

Monsieur le Préfet,

Depuis plus d'un mois, la colère gronde dans notre pays, des lycéen·nes aux étudiant·es en passant par les travailleuses·eurs et retraité·es, le constat est sans appel, l'urgence sociale doit être décrétée. Les projets budgétaires de l'État, PLF et PLFSS, travaillés et accompagnés de la main du patronat, par le gouvernement Macron/Lecornu, sont un affront aux revendications légitimes qui ne cessent de s'exprimer aussi bien dans la rue, devant les lycées et les facultés que dans tous nos services publics. Pire, la répression et l'entrave utilisées par le gouvernement pour discréditer et jouer le pourrissement des mobilisations sont des stratégies dangereuses et irresponsables.

En effet, les événements de violences et de répression survenus dans les mobilisations lycéennes et étudiantes comme dans les cortèges syndicaux et citoyen·nes sont inacceptables. Ils fragilisent directement notre démocratie, nos libertés et sont un terreau fertile pour les porteurs de haine et de divisions.

La CGT CSD 92 réaffirme que c'est par l'organisation des travailleuses·eurs et par la convergence des colères et des revendications que les actions déterminantes d'un rapport de force se construisent et se mènent sans violence.

Nous dénonçons fermement les actes de violences policières dont la seule motivation est de faire taire la contestation, mettant à mal la démocratie de notre république et dans l'irrespect de notre constitution permettant la manifestation.

La violence est également sociale. C'est celle que des milliers de travailleuses·eurs, jeunes et retraité.es, vivent au quotidien, en tentant de survivre face à un coût de la vie toujours plus élevé, à des salaires et traitements gelés, face à l'inaction des pouvoirs publics, face aux désastres environnementaux et aux changements climatiques.

Le gouvernement par ces décisions et orientations politiques, fragilise nos services publics les dégrade et les poussent à bout. La santé et la sécurité des agentes et agents publics et salarié·es sont menacées. Le manque de reconnaissance, le gel du point d'indice et des salaires, le manque de moyens, la précarité sont autant de raisons à la colère portée par les agent·es et les salarié·es.

Pour autant, le scénario budgétaire et législatif, orchestré par le gouvernement, n'est pas une fatalité. Le financement de la Fonction publique pour répondre aux attentes des lycéen·nes, étudiant·es, des agent·es publics et salarié·es ainsi que des retraité·es, est possible. La taxation des plus grandes fortunes, des produits financiers, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, l'arrêt des exonérations fiscales au patronat, sont autant de mesures qui permettraient, dès à présent, de financer l'ensemble de nos services publics et qui garantiraient ainsi notre modèle de protection sociale.

C'est pourquoi, face à l'irresponsabilité et l'entêtement du gouvernement, la CGT CSD 92 dépose pour l'ensemble des personnels ce préavis de grève, afin de permettre à l'ensemble des personnels de porter les revendications suivantes :

Coordination Syndicale Départementale CGT 92 des Services Publics – 294/296 avenue Georges Clémenceau - 92000 NANTERRE
csd92.cgt@gmail.com / 06 75 11 81 01

Nanterre, le 9 novembre 2026

– Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros ;

– Le dégel et l'augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;

– Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;

– L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique ;

– L'arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;

– L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d'investissement bâtimentaire).

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents publics et salarié·es à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées durant le mois de novembre 2026.

Recevez, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

.

Frédérique LEHU

Secrétaire CSD CGT 92

Coordination Syndicale Départementale CGT 92 des Services Publics – 294/296 avenue Georges Clémenceau - 92000 NANTERRE
csd92.cgt@gmail.com / 06 75 11 81 01